Vidéoprotection : mieux protéger les habitants

Afin de renforcer les moyens de prévention et de sécurité aux entrées de ville, dans les espaces et les équipements publics de la ville, 22 caméras ont été installées. Un dispositif lancé en plusieurs phases sur 3 années. Les dernières caméras ont été installées en 2023.

En plus de prévenir les actes de délinquance, de vols ou d'agressions et de veiller à la sécurité des personnes et des biens des habitants de la commune, la vidéoprotection participe à une meilleure action des forces de l'ordre. La visualisation des images aide à l'élucidation des faits et permet d'identifier plus facilement les auteurs d'infractions.

En savoir plus : cliquez ici

Ce projet a été réalisé en concertation avec le groupement de Gendarmerie départementale de Maine-et-Loire.
Il a été subventionné à 50% par la Région des Pays de la Loire et à 25% par l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).